

La participation publique: le citoyen au cœur de l'action

Contribuez à l'élaboration de la Politique
de participation publique.



Rendez-vous sur vic.to/participationpublique



VICTORIAVILLE
santé urbaine

Berceau du
développement
durable



Gotta
PARTICIPATION

Vers un mode d'emploi participatif à Victoriaville : les activités participatives

Rapport consolidé des 4 ateliers d'échanges et de formation
tenus en avril et mai 2021 et des deux sondages citoyens

Mai 2021, Gotta Participation

Table des matières

1. Méthodologie

2. Faits saillants

3. Les principes participatifs

4. Les particularités victoriavilloises

5. Les types de projets

6. Les parties prenantes et la mobilisation

1

Méthodologie

1. Méthodologie

Les activités dont le présent rapport fait état sont :

- 4 ateliers de formation et d'échanges, menés avec les employés municipaux (2 ateliers), le conseil jeunesse (1 atelier) et les acteurs sociaux et économiques (1 atelier) ;
- 1 sondage citoyen (321 répondants)
- 1 sondage jeunesse (32 répondants)

La démarche pour mettre en place une politique de participation publique à Victoriaville est elle-même basée sur une approche participative. Ainsi, la méthode choisie propose de réaliser une cartographie d'intérêt et d'influence des parties prenantes. Après cette première étape de cartographie, plusieurs activités participatives ont été organisées afin d'impliquer les participants dans une approche de co-création, dont le présent rapport fait état. Le but de ces activités était de déterminer les valeurs participatives de Victoriaville, les meilleures méthodes de participation et le type de projets qui devraient faire l'objet de démarches de participation publique.

1. Méthodologie : quelques données sur les sondages auprès des jeunes et de la population générale

Pour établir le profil des répondants au sondage en ligne et s'assurer de sa représentativité, nous présentons ici la comparaison des tranches d'âge de l'échantillon total des deux sondages et celles émanant du recensement de Statistiques Canada le plus récent disponible au moment d'élaborer ce rapport (2016). À noter, les « moins de 25 ans » sont les catégories suivantes : 21 à 24 ans pour le sondage, 20 à 24 ans pour le recensement. Les répondants de 12 à 21 ans sont comparés au 10-19 ans dans le recensement. La raison est l'absence de données plus directement comparables.

Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?	Répondants par tranche d'âges par rapport à l'échantillon des deux sondages	Représentation dans le recensement de 2016, ville de Victoriaville (Statistique Canada)
Entre 35 et 44 ans	26,17%	11,44%
Entre 55 et 64 ans	25,07%	15,42%
Entre 65 et 74 ans	24,41%	12,82%
Entre 45 et 54 ans	16,50%	12,42%
Entre 25 et 34 ans	11,66%	10,78%
Entre 75 et 84 ans	3,41%	7,29%
Moins de 25 ans* comparé aux 20-24 ans dans le recensement de 2016	2,75%	5,48%
85 ans et plus	0,00%	3,32%
Répondants au sondage pour les jeunes (12-21 ans) par rapport à l'ensemble des deux sondages** comparé aux 10-19 ans dans le recensement de 2016	9,07%	10,37%

1. Méthodologie

La Ville de Victoriaville a d'abord constitué un comité inter-services, qui est une des deux instances de référence dans le projet. Dans une approche de co-développement et afin d'élargir le spectre des réalités dans lesquelles ce document de référence puise son essence, la démarche inclut la création d'un comité-conseil regroupant plusieurs parties prenantes : acteurs sociaux et économiques, élus, fonctionnaires municipaux, conseillers jeunesse, citoyens impliqués. Ce comité-conseil joue un rôle de chien de garde, garant de l'alignement et du respect de la démarche.

La création du comité-conseil ainsi que la participation du Conseil jeunesse sont deux éléments novateurs du projet d'élaboration d'un mode-d'emploi participatif victoriavillois. Leur participation active permet une ouverture de la démarche sur la réalité d'un plus grand nombre de citoyens.

Les résultats de ces différents exercices alimenteront la rédaction de la politique de participation publique de Victoriaville.

r

Résultats des activités

2

Faits saillants

2. Faits saillants

- **La reddition de comptes** et le suivi des démarches ont été nommés par tous les groupes en atelier ;
- La **mobilisation** aux activités est un enjeu nommé régulièrement. Pour y remédier, il est proposé d'utiliser les technologies de l'information et des communications (également confirmé par les sondages), de **diversifier les activités et les horaires** auxquelles elles se tiennent ;
- Un **ancrage solide dans le tissu socio-économique et politique existe déjà à Victoriaville**, la participation de la population et un maillage entre les milieux communautaire et économique devrait faire partie de la politique victoriavilloise ;
- Les employés municipaux favorisent **la consultation en amont et la transparence du processus décisionnel** ; le Conseil jeunesse et les acteurs socio-économiques privilégient **l'information claire et compréhensible, l'attribution d'une réelle capacité d'influence aux citoyens et l'inclusivité de la démarche** ;

2. Faits saillants

- Le conseil jeunesse est conscient de l'importance du contact personnalisé : en allant rejoindre les jeunes là où ils se réunissent, physiquement comme numériquement, bien utiliser les deux.
- Les citoyens souhaitent **des objectifs clairs notamment en termes de processus décisionnels** et être **outillés pour bien participer**, notamment avoir en main la bonne information pour prendre des décisions éclairées. La **communication** et la diffusion d'une information complète, incluant des objectifs clairs et la rétroaction ont été nommés par tous les groupes, à la fois lors des ateliers et dans les sondages. On peut donc en conclure que la communication (contenu et contenant) doit occuper une place importante dans une politique de participation publique victoriavilloise.
- Les participants souhaitent être consultés sur une multitude de projets. Aucun sujet ou thématique ne se dégage en priorité. On peut cependant confirmer que tous les groupes ont nommé:
 - les activités de sport et loisirs ;
 - les aménagements publics ;
 - les arts, la culture et la programmation événementielle ;
 - le développement durable.

3

Les principes participatifs

3. Les principes participatifs

Des consensus et des différences entre les groupes

Lors des différents ateliers, un des exercices consistait à nommer, parmi un ensemble de 9 principes de la participation publique, les deux principes les plus importants pour chacun des participants. Ces 9 principes de la participation publique exemplaire sont :

1. Transparence du processus décisionnel
2. Consultation en amont de la prise de décision
3. Diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances
4. Attribution aux citoyens d'une réelle capacité d'influence
5. Présence active des élus et des professionnels dans le processus de consultation
6. Délais adaptés aux circonstances, suffisants et permettant aux citoyens de s'approprier l'information
7. Procédures permettant l'expression de tous les points de vue et favorisant la conciliation des différents intérêts
8. Règles modulées selon l'objet de la consultation, la participation réelle ou les commentaires formulés
9. Mécanisme de reddition de comptes à l'issue du processus

q

Quelques chiffres sur
les principes
participatifs

Principe cité en premier								
Groupe	atelier 1 - employés	atelier 2 - employés	total employés	atelier 3 - conseil jeunesse	atelier 4 - socio-éco	TOTAL		
1. Transparence du processus décisionnel	1	5	6	0	2	8		
2. Consultation en amont de la prise de décision	7	5	12	0	0	12		
3. Diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances	1	2	3	1	5	9		
4. Attribution aux citoyens d'une réelle capacité d'influence	0	1	1	0	3	4		
5. Présence active des élus et des professionnels dans le processus de consultation	0	0	0	0	1	1		
6. Délais adaptés aux circonstances, suffisants et permettant aux citoyens de s'approprier l'information	0	0	0	1	0	1		
7. Procédures permettant l'expression de tous les points de vue et favorisant la conciliation des différents intérêts	0	1	1	1	1	3		
8. Règles modulées selon l'objet de la consultation, la participation réelle ou les commentaires formulés	0	0	0	0	0	0		
9. Mécanisme de reddition de comptes à l'issue du processus	3	0	3	0	0	3		

Principe cité en second

Groupe	atelier 1 - employés	atelier 2 - employés	total employés	atelier 3 - conseil jeunesse	atelier 4 - socio-éco	TOTAL
1. Transparence du processus décisionnel	0	0	0	1	0	1
2. Consultation en amont de la prise de décision	0	0	0	0	0	0
3. Diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances	3	2	5	0	1	6
4. Attribution aux citoyens d'une réelle capacité d'influence	4	5	9	1	2	12
5. Présence active des élus et des professionnels dans le processus de consultation	1	0	1	0	1	2
6. Délais adaptés aux circonstances, suffisants et permettant aux citoyens de s'approprier l'information	0	3	3	0	2	5
7. Procédures permettant l'expression de tous les points de vue et favorisant la conciliation des différents intérêts	1	2	3	0	1	4
8. Règles modulées selon l'objet de la consultation, la participation réelle ou les commentaires formulés	0	1	1	0	0	1
9. Mécanisme de reddition de comptes à l'issue du processus	4	1	5	1	4	10

3. Les principes participatifs

Employés municipaux : consultation en amont, transparence

1er principe : consultation en amont et transparence du processus décisionnel

Parmi les employés (2 groupes combinés), le principe nommé en premier est, dans 12 réponses sur 26, le principe « **2. Consultation en amont de la prise de décision** ». Les commentaires accompagnant ce choix faisaient le lien avec le fait de répondre à des besoins réels de la population, ainsi que **la rétroaction (principe 9)** qui complète bien la consultation en amont dans un processus itératif. Pour certains, la consultation en amont permet d'instaurer un climat de confiance avec les citoyens en leur accordant une **capacité d'influence (principe 4)**.

3. Les principes participatifs

Employés municipaux : consultation en amont, transparence

1er principe : consultation en amont et transparence du processus décisionnel

Vient ensuite, parmi ce groupe, « **1. Transparence du processus décisionnel** » (6 sur 26), puis, à égalité, « **3. Diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances** » et « **9. Mécanisme de reddition de comptes à l'issue du processus** » (3 sur 26 pour les deux). Le principe 1 relève, selon les participants, de l'importance de mettre des limites claires au processus et à ce qu'il produira comme résultats. Il nécessite aussi d'expliquer la raison d'être de la démarche participative, son lien avec les autres étapes décisionnelles. Il permet d'instaurer un climat de confiance entre la population et la Ville par l'inclusion des points de vues et des besoins citoyens dans la prise de décision. Observons que ce sont plusieurs autres principes qui sont ici implicitement invoqués : capacité d'influence (4), rétroaction (9), information (3) notamment.

Lorsque l'information donnée est la bonne (principe 3), que les limites sont claires (principes 3 et 1) et qu'il y a rétroaction (principe 9), ces employés municipaux sont donc d'avis que la confiance citoyenne est à son meilleur.

3. Les principes participatifs

Employés municipaux : des principes complémentaires

2ème principe : capacité d'influence, information et rétroaction

Comme deuxième principe le plus important, la majorité des employés ont nommé « **4. Attribution d'une réelle capacité d'influence** » (9 sur 27 réponses). Rappelons que pour plusieurs d'entre eux, le lien est clair entre ce principe et le principe numéro 2 : si les citoyens sont consultés en amont, ils ont une réelle capacité d'influence. À noter : ce principe était aussi mentionné comme deuxième choix par plusieurs des participants des autres ateliers (1 sur 3 pour le conseil jeunesse, 2 sur 11 pour les acteurs socio-économiques soit deuxième ex-aequo dans ce groupe avec « **6. Délais adaptés aux circonstances** »).

Comme deuxième principe, le deuxième le plus nommé est « **3. Diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances** » (5 sur 27 réponses), ex-aequo avec « **9. Mécanisme de reddition de comptes à l'issue de la démarche** ».

3. Les principes participatifs

Employés municipaux : des principes complémentaires

2ème principe : capacité d'influence, délais appropriés, information et rétroaction

Certains des 9 principes n'ont été nommés par aucun membre de ces groupes comme premier principe, et très peu comme second : « **5. Présence active des élus et des professionnels dans le processus de consultation** » (aucune mention en 1^{er}, 1 mention en 2nd), « **8. Règles modulées selon l'objet de la consultation, la participation réelle ou les commentaires formulés** » (mêmes chiffres), « **6. Délais adaptés aux circonstances, suffisants et permettant aux citoyens de s'approprier l'information** » (aucune mention en 1^{er}, 3 mentions en 2nd).

3. Les principes participatifs

Conseil jeunesse : information, rétroaction, inclusivité

Notons d'emblée que les représentantes du conseil jeunesse étaient peu nombreuses : seules 2 personnes du conseil et 1 aspirante conseillère se sont présentées à l'atelier. Quoique ce chiffre puisse paraître très faible, la création récente de cette instance qui est encore en démarrage et la période choisie pour l'atelier, qui coïncidait avec la fin de session, sont deux raisons qui peuvent expliquer cette faible participation. C'est une illustration parlante du fait qu'il est toujours nécessaire d'adapter toute démarche au contexte terrain. Note: Pour remédier à cette faible participation, nous avons conçu un sondage, spécifiquement destiné aux jeunes Victoriavillois et dont nous présenteront les résultats ultérieurement dans ce rapport.

Il est donc impossible de dégager clairement une priorité de cet atelier. Mentionnons tout de même les principes nommés par les participantes. Comme premier choix : « **3. Diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances** » (1 personne), « **6. Délais adaptés aux circonstances, suffisants et permettant aux citoyens de s'approprier l'information** » (1 personne) et « **7. Procédures permettant l'expression de tous les points de vue et favorisant la conciliation des différents intérêts** ». Comme second principe : « **9. Mécanisme de reddition de comptes à l'issue du processus** » (1 personne), « **4. Attribution aux citoyens d'une réelle capacité d'influence** » (1 personne), et « **1. Transparence du processus décisionnel** » (1 personne).

3. Les principes participatifs

Acteurs socio-économiques

1er principe : information complète et compréhensible, capacité d'influence, reddition de comptes.

Les représentants des milieux du développement social et économique ont nommé, de manière prépondérante, le principe « **3. Diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances** » (5 sur 12) et « **4. Attribution aux citoyens d'une réelle capacité d'influence** » (3 sur 12) comme premiers principes.

Bien que ce principe n'ait pas été beaucoup nommé, les nombreux commentaires sur l'inclusivité et la transparence nous rappellent les principes 1 et 7. Il a été question d'arrimage entre les différentes catégories de population susceptibles d'être sous-représentées : jeunesse, aînés, personnes défavorisées, personnes en situation de handicap, immigrants. Notamment, les canaux de diffusion de l'information et les moyens de participation devraient être variés pour s'assurer de cette représentativité, ce qui reprend l'esprit du principe « **7. Procédures permettant l'expression de tous les points de vue et favorisant la conciliation des différents intérêts** » et qui a indéniablement un lien avec le principe 3. Aussi, l'importance de mettre le « mode d'emploi participatif » à l'abri des changements de garde politique a été bien soulignée par ces participants, ce qui évoque notamment la question de la **transparence du processus décisionnel (principe 1)**.

3. Les principes participatifs

Acteurs socio-économiques

2ème principe : reddition de comptes, capacité d'influence, délais appropriés

Comme deuxième principes, les acteurs socio-économiques ont nommé tout d'abord le principe « **9. Mécanisme de reddition de comptes à l'issue du processus** » (4 sur 11) et, ex-aequo, les principes « **4. Attribution aux citoyens d'une réelle capacité d'influence** » et « **6. Délais adaptés aux circonstances, suffisants et permettant aux citoyens de s'approprier l'information** » (2 sur 11 pour les deux).

Notons que le conseil jeunesse a nommé des principes que les acteurs socio-économiques ont également nommés comme priorités, que ce soit comme premier ou comme deuxième principe. Citons notamment : le principe 3 sur la diffusion de l'information, et le principe 9 sur la rétroaction. Ces principes sont donc transversaux à ces deux groupes, et ils étaient également importants pour les employés municipaux. On voit donc que ce sont des bases incontournables de tout bon « mode d'emploi participatif ».

3. Les principes participatifs

Citoyens : fréquence de participation et importance de la consultation publique dans les décisions municipales

Les sondages auprès des citoyens, jeunes et adultes, ont confirmé plusieurs des constats déjà faits à la sortie des ateliers. Tout d'abord, ces deux catégories de répondants ont mentionné dans des proportions similaires qu'ils désiraient être consultés plus fréquemment et plus activement. Jeunes et adultes, ont aussi déclaré n'avoir jamais, ou presque jamais, participé à des activités de consultation publique. Cela démontre que la population participe moins qu'elle le souhaiterait.

« Souhaitez-vous participer plus activement ou être consulté plus fréquemment sur les décisions qui sont prises par la Ville de Victoriaville? »	Jeunes (12-21 ans)	Adultes (sondage général)
Les deux	37,5 %	41,9 %
Plus fréquemment	31,2 %	41,9 %
Total des réponses « Les deux » et « plus fréquemment »	68,7 %	83,8 %

« Quelle importance devrait avoir la consultation publique dans le processus décisionnel municipal? »	Jeunes (12-21 ans)	Adultes (sondage général)
Importante (3 sur 4)	50,0 %	59,1 %
Très importante (4 sur 4)	37,5 %	34,4 %
Total des réponses 3 et 4	87,5 %	93,5 %

« À quelle fréquence participez-vous aux activités d'information ou de consultation publique organisées par la Ville de Victoriaville? »	Jeunes (12-21 ans)	Adultes (sondage général)
Jamais	68,8 %	50,3 %
Une seule fois	12,5 %	22,2 %
Total des réponses « jamais » et « une seule fois »	81,3 %	72,5 %

3. Les principes participatifs

Citoyens : des objectifs clairs, un projet compréhensible

Pour ce qui est des conditions de réussite, question qui se voulait analogue à celle des principes participatifs, les principes les plus nommés sont les mêmes dans les deux sondages, soient « la clarté des objectifs de la démarche » et « la compréhension du projet et des enjeux ». Autrement dit, ils souhaitent que les objectifs de la consultation soient clairs par rapport à la prise de décision, et que le projet et les enjeux soient compréhensibles et bien expliqués. Certains des principes nommés plus haut émanent de ces réponses : transparence du processus décisionnel, diffusion d'information claire et compréhensible.

« Quelles sont d'après vous les conditions de réussite d'une consultation citoyenne ? »	Jeunes (12-21 ans)	Adultes (sondage général)
La clarté des objectifs de la démarche	50,0 % (1 ^{er} ex-aequo)	76,9 % (1^{er})
La compréhension du projet et des enjeux	50,0 % (1 ^{er} ex-aequo)	71,9 % (2^{ème})
La diversité des moyens de participation	50,0 % (1 ^{er} ex-aequo)	51,9 % (4^{ème})
La transparence par rapport au degré d'influence des participants sur la prise de décision	46,9 % (4 ^{ème})	63,4 % (3^{ème})

3. Les principes participatifs

Citoyens : la variété des moyens de participation

Parmi les principes mis de l'avant par les citoyens, la diversité des moyens de participation est citée en 1^{er} ex-aequo par les jeunes et en 4^{ème} dans le sondage à la population générale. Les deux groupes revenaient en tout premier avec un **fort ascendant des consultations et sondages en ligne**, qui dépassaient de très loin les autres moyens de consultation. Viennent ensuite **des moyens de consultation qui varient selon les deux publics, démontrant bien l'importance de cette diversité de moyens pour rejoindre une diversité de publics** : soirées d'information et vidéos en direct pour la population générale, boîte à idée ou concours d'idées et visites terrains animées pour les jeunes.

« Quelles sont les formules de consultation publique qui devraient être les plus utilisées par la Ville de Victoriaville? »	Jeunes (12-21 ans)	Adultes (sondage général)
Des sondages et des consultations en ligne	81,2 % (1 ^{er})	87,5 % (1 ^{er})
Une boîte à idées ou un concours d'idées en ligne ou dans des lieux fréquentés	40,6 % (2 ^{ème})	32,2 % (5 ^{ème})
Des soirées d'information avec présentation et période de questions	9,4 % (9 ^{ème})	38,1 % (2 ^{ème})
Des visites de terrain animées	25,0 % (3 ^{ème})	23,8 % (8 ^{ème})
Des vidéos en direct sur Facebook	18,8 % (5 ^{ème})	36,2 % (3 ^{ème})
Des portes ouvertes avec kiosques tenus par des experts	12,5 % (6 ^{ème})	34,7 % (4 ^{ème})

3. Les principes participatifs

Citoyens : priorité aux communications numériques

Les citoyens ont clairement exprimé leur préférence pour les consultations numériques. Cette préférence s'exprime aussi pour **les outils de communication numériques**, par lesquels les citoyens souhaitent, en majorité, que la Ville les rejoignent.

Les chiffres sont également très parlants en ce qui concerne la plate-forme monidee.ca, car malgré la nette préférence pour les médias numériques, les répondants des deux sondages ont choisi en avant-dernier (adultes) et en dernier (jeunes) cette plate-forme comme moyen de communication à privilégier.

« Quels outils de communications devraient être privilégiés par la Ville de Victoriaville pour faire la promotion de ses activités d'information et de consultation publique? »	Jeunes (12-21 ans)	Adultes (sondage général)
Site web de la Ville de Victoriaville	50,0 % (1^{er})	79,7 % (1^{er})
(...)		
Infolettre (courriel)	46,9 % (2 ^{ème} ex-aequo)	59,7 % (3^{ème})
Envoi postal lorsque je suis directement affecté par le projet	37,5 % (4 ^{ème})	54,4 % (4^{ème})
Panneaux électroniques à messages variables	46,9 % (2 ^{ème} ex-aequo)	39,7 % (3^{ème})
(...)		
Plate-forme de consultation publique (monidee.ca)	12,5% (dernier choix)	30,9 % (avant-dernier choix)

3. Les principes participatifs

Faits saillants

- Les employés municipaux privilégient la consultation en amont et la transparence du processus (principes cités en 1^{er}), ainsi que la capacité d'influence des citoyens, les délais et la diffusion d'une information appropriés, ainsi que la rétroaction (principes cités en 2^{ème})
- Le conseil jeunesse et les acteurs socio-économiques privilégient l'information claire et compréhensible, l'attribution d'une réelle capacité d'influence aux citoyens et l'inclusivité de la démarche ;
- Les citoyens sondés souhaitent participer plus fréquemment et plus activement, et trouvent que la consultation publique est importante dans la prise de décisions municipales ;
- Les jeunes et les adultes accordent la priorité aux principes de clarté des objectifs, de compréhension du projet (information), de diversité des moyens de participation et de transparence par rapport au degré d'influence qu'ils ont sur les prises de décision ;
- Les outils en ligne sont fortement privilégiés par les citoyens, tant pour communiquer avec eux que pour les faire participer, à l'exception de la plate-forme monidee.ca ;
- Pour les autres moyens de consultation, les réponses varient entre les jeunes et les adultes ;

4

Les particularités victoriavilloises

4. Les particularités victoriavilloises

Une culture participative en formation

Les particularités de Victoriaville sont ressorties de manière évidente de ces 4 ateliers. Tout d'abord, l'importante collaboration entre les acteurs du milieu communautaire et économique a été observée lors des événements où les représentants de ces milieux étaient présents. Les maillages déjà existants entre eux sont à la fois, une base importante de la participation publique et du futur « mode d'emploi », ainsi que le reflet d'une vie communautaire intense qui se manifeste, concrètement, dans la vie de quartier.

Il allait de soi, tant pour le conseil jeunesse que pour les acteurs socio-économiques, que c'était par l'espace « réel » et physique que la participation publique continuerait de se développer à Victoriaville :

- présence dans les espaces fréquentés par les jeunes (écoles secondaires, parcs et planchodromes) pour les inciter à la participation ;
- quartiers vivants et connectés pour stimuler, à l'échelle locale, la mobilisation des différents groupes dits « susceptibles d'être sous-représentés », notamment en utilisant les élus comme diffuseurs et instigateurs de démarches participatives.

La réponse du conseil jeunesse est la plus surprenante, alors que d'aucuns pourraient croire que le contexte technologique actuel les pousse à se désincarner de l'espace physique. Bien qu'ils souhaitent utiliser les outils de communication contemporains pour participer (publications Facebook ou Instagram à partager, sondages en ligne), les lieux de leur quotidien demeurent les meilleurs endroits pour les rejoindre et les faire participer.

4. Les particularités victoriavilloises

Citoyens : une vision inclusive

Lors du sondage auprès de la population générale, la question de l'importance de consulter les différents groupes a révélé que les citoyens trouvaient tous les groupes nommés importants voire très importants. Aucune tendance très nette ne se dégage, et l'on peut d'abord en conclure que ces résultats confirment une valeur qui est apparue très clairement dans les ateliers : **l'inclusivité**. Les citoyens ont nommé le plus souvent les groupes suivants comme étant **très importants** à consulter :

- les personnes qui ont une expertise technique sur le projet ;
- les organisations communautaires de Victoriaville ;
- les personnes qui vivent avec un handicap et/ou à mobilité réduite.

Parmi ceux qu'il est, selon eux, **important** de consulter, les trois premiers choix sont :

- les institutions publiques ;
- les acteurs économiques (commerçants, industries, etc.) ;
- les organisations qui ne sont pas locales, mais dont la mission cadre avec le sujet (ex.: organisations québécoises en environnement ou de lutte contre la pauvreté).

Les chiffres complets pour cette question sont présentés à la page suivante.

4. Les particularités victoriavilloises

Citoyens : une vision inclusive

Quelle est l'importance de consulter les groupes suivants lors des activités d'information et de participation publique organisées par la Ville de Victoriaville?	Peu important	Important	Très important
Les acteurs économiques (commerçants, industries, etc.)	7.8%	54.7%	37.5%
Les organisations communautaires de Victoriaville	8.4%	48.8%	42.8%
Les institutions publiques	12.5%	58.1%	29.4%
Les personnes qui ont une expertise technique sur le projet	6.2%	37.2%	56.6%
Les personnes susceptibles d'être sous-représentées (diversité culturelle, personnes défavorisées, jeunes, personnes âgées)	10.6%	50.6%	38.8%
Les personnes qui vivent avec un handicap et/ou à mobilité réduite	11.9%	47.8%	40.3%
Les organisations qui ne sont pas locales, mais dont la mission cadre avec le sujet (ex.: organisations québécoises en environnement ou de lutte contre la pauvreté)	21.2%	50.9%	27.8%

4. Les particularités victoriavilloises

Citoyens : la rétroaction et la suggestion de projets à la Ville

Les citoyens, autant dans le sondage à la population générale que dans celui destiné aux jeunes, avaient un intérêt moyen pour le fait de soumettre des projets à la Ville : note moyenne de 3,1 sur 5 pour les adultes, 2,9 sur 5 chez les jeunes.

Pour ce qui est des canaux de rétroaction, les jeunes ont privilégié les outils numériques de la Ville de Victoriaville (page Facebook de la Ville : 84,4%). La plate-forme monidee.ca était l'outil le moins nommé par les jeunes (9,4 %, dernier choix).

Les adultes ont, eux, privilégié la publication d'un rapport présentant les sujets ayant été modifiés suite à une activité consultative (67,5%) et la diffusion des rapports de consultation eux-mêmes (65,3%).

5

Les types de projets

5. Les types de projets

Des consultations variées

Ateliers employés	Atelier conseil jeunesse	Atelier socio-économique
<i>Consulter selon les impacts du projet</i>	Tous les projets	Écoquartiers
Projets sur la sécurité et l'animation de la communauté	« <i>Ne pas croire qu'un projet est trop complexe pour les jeunes</i> »	Arts et culture
Reconstructions de rues		Les trois piliers du développement durable
Projets d'aménagement public, aménagement des parcs		Mobilité : transport en commun, taxibus.
Politiques en patrimoine, politiques sociales, politique famille, plan d'action – personnes en situation de handicap		Inclusion sociale
Planification urbaine, PPU, projets immobiliers		Logement et habitation
Patrimoine (ex. églises)		
Culture		
Circulation		
Agriculture urbaine		
Adaptation aux changements climatiques		

5. Les types de projets

Citoyens : les projets d'aménagement et les activités de sport et loisir en tête

Dans le sondage, les citoyens, jeunes et adultes, ont démontré de l'intérêt pour plusieurs types de sujets de consultation communs :

- les activités de sport et loisirs ;
- les aménagements publics ;
- les arts, la culture et la programmation événementielle ;
- le développement durable.

La différence chez les adultes s'exprime dans un intérêt plus marqué pour les sujets suivants :

- L'adaptation du milieu de vie aux jeunes, aux familles et aux aînés ;
- La mobilité, le réseau routier, les transports alternatifs à l'auto ;
- Les outils de communication et d'information

Les résultats complets des questions des deux sondages à ce sujet sont présentés aux deux pages suivantes.

5. Les types de projets

Citoyens : les projets d'aménagement et les activités de sport et loisir en tête

Évaluez votre intérêt à être consulté sur des projets ou des démarches mis en œuvre par la Ville de Victoriaville (adultes)	Pas intéressé (1)	Peu intéressé (2)	Intéressé (3)	Très intéressé (4)	Indice total (sur 4)
Les aménagements publics et les travaux faits par la ville (parcs, rues, infrastructures de loisirs, bâtiments municipaux)	3,80%	13,80%	53,80%	28,80%	3,08
L'adaptation du milieu de vie aux jeunes, aux familles et aux aînés	3,40%	19,70%	44,40%	32,50%	3,06
Le développement durable (environnement, économie, développement social) et l'innovation	4,10%	17,50%	48,40%	30%	3,043
Les arts, la culture, le milieu communautaire, les activités de sport et de loisir, la programmation événementielle	5,30%	18,80%	47,50%	28,40%	2,99
La mobilité, le réseau routier, les transports alternatifs à l'auto	4,70%	22,20%	45,60%	27,50%	2,959
Les outils de communications et d'information	8,40%	22,50%	48,40%	20,60%	2,81
Les services publics municipaux (sécurité civile, nuisances, plaintes, gestion des matières résiduelles, etc.)	6,90%	29,10%	45%	19,10%	2,765
Les projets urbanistiques ou immobiliers	8,10%	30%	42,20%	19,70%	2,735
L'accessibilité universelle et le milieu de vie pour les personnes vivant avec un handicap	11,60%	34,10%	34,10%	20,30%	2,633

5. Les types de projets

Citoyens : les projets d'aménagement et les activités de sport et loisir en tête

Choisis des sujets de consultation publique qui t'intéressent (sondage aux jeunes 12-21 ans) :

1 Les activités de sport et de loisir	65.6%
2 Les aménagements publics (parcs, rues, infrastructures de loisirs, bâtiments municipaux)	65.6%
3 Les arts, la culture, les événements	50.0%
4 Le développement durable (environnement, économie, développement social) et l'innovation	43.8%
5 Le milieu communautaire dédié aux jeunes	43.8%
6 L'accessibilité universelle et le milieu de vie pour les personnes vivant avec un handicap ;	18.8%
7 La mobilité, le réseau routier, les transports alternatifs à l'auto	12.5%
8 Les outils de communications et d'information	12.5%
9 Les projets immobiliers ou d'urbanisme	12.5%
10 Les services publics municipaux (sécurité civile, nuisances, plaintes, gestion des matières résiduelles, etc.)	9.4%

6

Les parties prenantes et la mobilisation

6. Les parties prenantes et la mobilisation

Des enjeux et des idées

Dans les différents ateliers, en plus de nommer les types de projets pour lesquels des consultations devraient être organisées, les participants ont également nommé des façons de consulter et des enjeux rattachés. Pour les employés, la consultation est surtout vue comme la validation et la bonification d'idées déjà élaborées. La consultation permet l'adhésion du public au projet par la prise en compte des besoins de celui-ci.

Un des plus grands défis de leur point de vue est la mobilisation, et certains ont indiqué que ce défi était important lorsqu'une consultation était menée à grande échelle (par exemple : sondage en ligne concernant l'ensemble du territoire). La question des obligations légales de consulter, notamment en urbanisme, a également été évoquée. Pour ce groupe, il faut également mettre des balises et rendre les attentes claires en amont des démarches, afin de ne pas décevoir la population. Cela renvoie à la capacité d'influence des citoyens ainsi qu'au principe de transparence.

6. Les parties prenantes et la mobilisation

Citoyens et jeunes : leurs défis de mobilisation

Les sondages à la population et aux jeunes ont révélé des points communs en ce qui concerne les raisons qui les empêchent de participer aux exercices consultatifs. Le **manque de temps** revient toujours en premier. Ensuite, **les horaires qui ne conviennent pas** et **les types d'activités qui ne plaisent pas**. Nous voyons ici un lien avec la demande citoyenne pour plus de consultation numérique : ces outils permettent de participer quand bon nous semble, de façon rapide et par une diversité d'activités. Différence importante ici : les jeunes ont mentionné en plus grande proportion **la gêne ou la crainte d'exprimer publiquement leurs idées**.

« Quels sont les principaux obstacles qui pourraient vous empêcher de participer activement aux séances d'information et de consultation publiques organisées par la Ville de Victoriaville? »	Jeunes (12-21 ans)	Adultes (sondage général)
Manque de temps	75,0 % (1 ^{er})	53,4 % (1 ^{er})
Les horaires ne me conviennent pas	50,0 % (2 ^{ème})	40,0 % (3 ^{ème})
Le type d'activité proposé ne me plaît pas	28,1 % (4 ^{ème})	41,6 % (2 ^{ème})
La gêne ou la crainte d'exprimer publiquement mes idées	37,5 % (3 ^{ème})	23,4 % (5 ^{ème})

6. Les parties prenantes et la mobilisation

Des enjeux et des idées

Les points de vue du conseil jeunesse et des acteurs sociaux et économiques sont concordants entre eux, mais en viennent à des constats différents de ceux des employés. Le conseil jeunesse et les acteurs socio-économiques ont en effet indiqué que les démarches de participation publique devraient être plus inclusives, l'information plus vulgarisée, que l'on devait aller à la rencontre des groupes sous-représentés. De plus, plusieurs ont nommé une impression de très faible capacité d'influence des citoyens sur les résultats d'un processus participatif. Cette impression est confirmée par les citoyens, jeunes et adultes qui nomment aussi la clarté des objectifs et la compréhension du projet et des enjeux comme conditions gagnantes d'une consultation.

Ce constat peut, à notre avis, expliquer en partie l'enjeu de la faible mobilisation dans certains projets, sur lequel tous les groupes étaient d'accord. Une des solutions avancées est d'utiliser les comités, instances et organismes existants et leurs maillages pour renforcer la mobilisation à l'échelle locale.

La question des outils technologiques en participation publique était également commune : pour tous les groupes, incluant les citoyens ayant répondu aux deux sondages, il faut tendre vers un meilleur usage de ces technologies.

r

Résumé et axes de travail

Résumé : vers un « mode d'emploi », vers plus de participation

Les axes de travail suivants se dégagent de ce rapport pour l'élaboration du « mode d'emploi » participatif de Victoriaville :

1. Victoriaville s'inscrit dans un contexte global (légal et tendances) qu'il conviendra de rappeler dans le document;
2. La méthodologie participative de la démarche sera également explicitée;
3. Les conditions de réussite des démarches de participation publique à Victoriaville sont influencées par les particularités suivantes :
 1. Attachement aux principes de consultation en amont, de capacité d'influence citoyenne, de transparence du processus décisionnel, d'une information claire et compréhensible et d'une rétroaction et d'un suivi appropriés sur les démarches de participation publique ;
 2. Importance soulignée par différents acteurs de l'inclusivité, des réseaux de mobilisation existants, des élus comme porteurs de projets et comme relais de la parole citoyenne ;
 3. Retour à la mobilisation à petite échelle (quartier) et dans l'espace physique (même avec les jeunes) ;
 4. Importance du développement durable, nommée notamment par la population.

Résumé : vers un « mode d'emploi », vers plus de participation (suite)

5. L'identification des parties prenantes et leur cartographie sera illustrée comme condition incontournable dans une approche aussi fine.
6. La politique inclura un exercice de détermination du degré de consultation appliqué à chaque projet ainsi que des moyens de consultation correspondants à leur degré spécifique. On y retrouvera:
 1. Une diversité de moyens de consultation et l'utilisation des moyens numériques de façon omniprésente dans les différentes activités.
 2. Des méthodes de diffusion de l'information et des communications qui occuperont une place prépondérante
6. Une marche à suivre pour réaliser une démarche de participation publique



VICTORIAVILLE
santé urbaine

Berceau du
développement
durable



Gotta
PARTICIPATION

Sonia Dumont, coach certifiée | 819.582.7336
Mathieu Déborbe, urbaniste | 438.922.3417